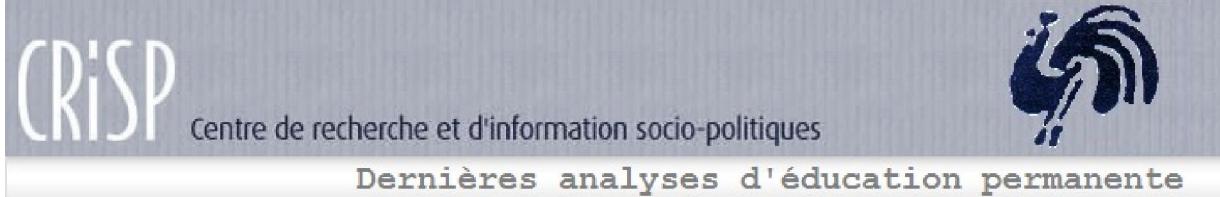


CRISP | Dernières analyses d'éducation permanente - 15 décembre 2011

liste@crisp.be

Verzonden: vrijdag 16 december 2011 12:28

Aan: Veerle Solia

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)**Dernières analyses d'éducation permanente**

15 décembre 2011

Le CRISP est une organisation reconnue d'[éducation permanente](#), soutenue par la [Fédération Wallonie-Bruxelles](#).

**13 décembre 2011****Les enjeux d'un encadrement légal des sondages d'opinion**

par Anne Tréfois

texte mis en ligne le 13 décembre 2011



La question de l'encadrement légal des sondages politiques se pose de manière récurrente, singulièrement à l'approche ou au lendemain de rendez-vous électoraux. Selon les intentions de vote qu'ils quantifient, les sondages d'intention de vote entraînent leur lot de commentaires et de réactions. Celles-ci portent autant sur la méthode employée par les instituts de sondage que sur les effets des sondages sur l'opinion publique. Quelles sont les craintes des partis politiques les concernant et quelles réponses ont été formulées par le législateur depuis la loi du 18 juillet 1985 relative à la publication des sondages d'opinion ? Instaurer une période d'interdiction des sondages d'intention de vote constitue-t-il une entrave à la liberté d'information ? La diffusion de ce type de sondage à la veille d'une échéance électorale constitue-t-elle un danger pour la démocratie ?

Accéder au document en ligne [cliquez ICI](#)**15 décembre 2011****Indemnités parlementaires : une réforme forcée et inégale**

par Jean Faniel

texte mis en ligne le 15 décembre 2011



Depuis 2009, différentes polémiques ont provoqué une réflexion sur la rémunération des mandataires politiques. Médias et opinion publique ont montré leur intérêt pour ces questions. Plusieurs assemblées parlementaires ont modifié les règles relatives à la rémunération de leurs membres.

Cet article revient sur l'évolution enregistrée en la matière depuis deux ans et présente les montants mis à jour de rémunération des principales fonctions politiques. Il rappelle également les enjeux démocratiques que recouvre la fixation de la rémunération des mandataires publics.

Accéder au document en ligne [cliquez ICI](#)

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du Crisp

Pour vous désabonner de cette liste, suivez [ce lien](#)Pour mettre vos préférences à jour, suivez [ce lien](#)Transférer ce message à quelqu'un [ce lien](#)



- This E-mail Message was Processed by Virtual AutumnTECH: Standard Edition -

<http://www.AutumnTECH.com>